Conseil de la recherche
et du développement forestiers

Ministère des Terres et Forêts

RAPPORT ANNUEL 1973/74

JUL 15 1976
RECEIVED

Québec, décembre 1974
L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
T4R35A1/1974

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre 1974

102-01047/

L'Honorable Kevin Drummond
Ministre des Terres et Forêts
Hôtel du Gouvernement
Québec 4

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le quatrième rapport annuel concernant les activités du Conseil de la recherche et du développement forestiers au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1974.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

André Lafond

Québec, décembre 1974

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES 5

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT FORESTIERS 1973/74 7

RÉSUMÉ 10

SUMMARY 11

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT FORESTIERS 13

RÉUNIONS 14

CONSIDÉRATIONS DU PRÉSIDENT 15

I - INTRODUCTION 17

II - RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMITÉS AD HOC 18

2.1 Recherche en génétique forestière 18

2.2 L'écologie appliquée à l'aménagement du territoire 19

2.3 Étude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois 20

III - LA POLITIQUE DE RECHERCHE FORESTIÈRE 21

3.1 Quelques commentaires du Conseil 21

IV - ÉTUDE DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RECHERCHES FORESTIÈRES DES LAURENTIDES (C.R.F.L.) 23

4.1 Introduction 23

4.2 Étude des activités du C.R.F.L. 23
4.3 Commentaires du Conseil 24

V - POLITIQUE DE RECHERCHE DANS L'OUEST CANADIEN ET AMÉRICAIN 25

VI - LA MAIN-D'OEUVRE FORESTIÈRE 26

VII - RAPPORT ANNUEL 1972/73 DU CONSEIL DE LA POLITIQUE 27
Recommandation I 27
Recommandation II 27
Recommandation III 27

VIII - CONCLUSION 28
Annexe A 29
Annexe B 33
Annexe C 34

Conseil de la recherche et du développement forestiers 1973/74.

Président

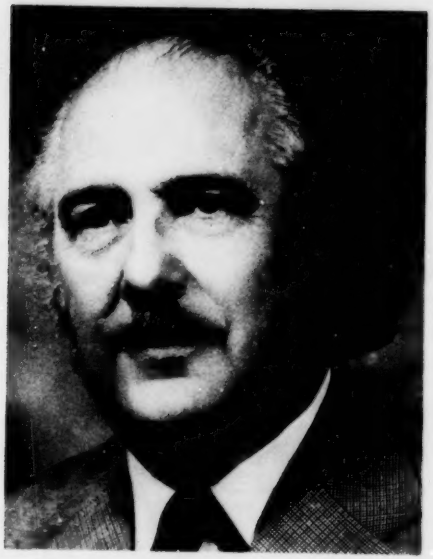

A. LAFOND
B.Sc.App., ing. f., *Ph.D.*,
Doyen, Faculté de foresterie et de géodésie,
université Laval,
Québec.

Vice-Président

P. GENDRON
C.C., B.Sc., *Ph.D.*,
hon. D. Sc. (Ottawa),
hon. LLD. (Montréal),
Président, Institut canadien
de recherches sur les pâtes et papiers,
Pointe-Claire, Montréal.

J. BÉRARD
B.Sc.App., ing.f.,
Directeur général, division des Bois et Forêts,
Association canadienne des producteurs
des pâtes et papiers,
Montréal.

P. DORION
B.Sc. App., ing.f., M.Sc.F., M.F.,
Directeur, Service de la recherche,
ministère des Terres et Forêts,
Québec.

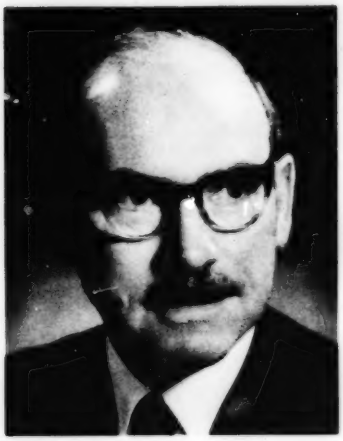

P.-É. LACHANCE
B.Sc.App., ing.f., M.F., *Ph.D.*,
Président, Conseil des producteurs
de pâtes et papiers,
Québec.

P.-P. LÉGARÉ
B.Sc.App., ing.f.,
Directeur général des Forêts,
Ministère des Terres et Forêts,
Québec.

M. LORTIE
B.Sc.App., ing.f., *Ph.D.*,
Directeur régional,
Centre de recherches forestières
des Laurentides,
Service canadien des forêts,
Québec.

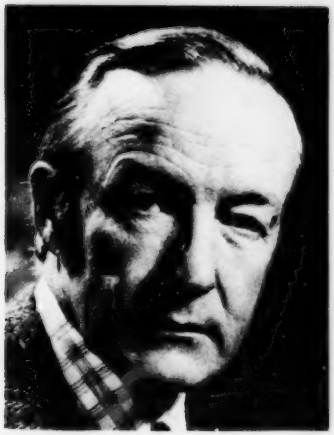

J.-D. MacARTHUR
B.Sc.F.,
Département des
ressources renouvelables,
Faculté d'agriculture,
Collège McDonald,
Université McGill,
Ste-Anne-de-Bellevue.

L. ROY
B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F.,
Vice-président,
Reichhold Chemicals,
Ste-Thérèse-de-Blainville.

Secrétaire

P. VILLENEUVE
B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F.,
ministère des Terres et Forêts,
Québec.

RÉSUMÉ

Le quatrième rapport annuel du Conseil de la recherche et du développement forestiers porte sur les activités du Conseil au cours de l'année budgétaire 1973/74 et présente une rétrospective des principaux travaux qu'il a encouragés depuis quelques années et qui ont été confiés à différents comités *ad hoc*.

Les comités ont étudié les questions relatives à la populiculture au Québec, la génétique du pin gris, l'écologie appliquée à l'aménagement du territoire ainsi qu'à l'enseignement et la recherche en technologie du bois.

Quant au Conseil lui-même, plusieurs autres sujets ont capté son intérêt: le problème de la main-d'oeuvre forestière, le contenu du premier rapport annuel du Conseil des politiques scientifiques du Québec et l'étude du programme de recherches du Centre de recherches forestières des Laurentides.

Toutefois, la principale préoccupation des membres du Conseil a été sans contredit celle d'activer les travaux du groupe de travail concernant le projet d'une politique de recherche et de développement forestiers pour le Québec. Le Conseil considère cette question comme la base essentielle pour orienter, coordonner la recherche forestière au Québec et pour remplir son rôle avec efficacité.

SUMMARY

The fourth annual report of the Council of Forest Research and Development presents the activities of the Council during the fiscal year 1973 / 74 and reviews the work of different ad hoc committees.

The members of the Council were particularly interested in the work of the task force formed to develop a forest research and development policy for Quebec. The Council considers that this policy is essential to be efficient in guiding and coordinating forest research in Quebec.

The other questions which retained the attention of the Council are: problems of labour in forestry, content of the first annual report of the Council of Scientific Policies of Quebec, and the research program of the Laurentian Forest Research Center.

The ad hoc committees have studied problems related to the culture of poplar in Quebec, the genetics of jack pine, the ecology applied to land management, and the research and teaching in wood technology.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT FORESTIERS

Le Conseil de la recherche est un organisme consultatif relevant du Ministre des Terres et Forêts du Québec et dont la création a été ratifiée, le 2 décembre 1970, en vertu de l'arrêté ministériel n° 4493. Ses principales fonctions et responsabilités sont les suivantes:

1 — Orienter, promouvoir et coordonner les recherches forestières du Québec;

2 — Proposer au Ministre et suggérer aux dirigeants des autres organismes de recherche et de développement forestiers oeuvrant au Québec des objectifs et des programmes de recherche et de développement forestiers ainsi que les moyens les plus aptes à leur atteinte et à leur réalisation;

3 — Étudier, sur demande du Ministre, toute question relative à la recherche et au développement forestiers. À cette fin le Conseil devra:

a) Étudier les besoins en recherche fondamentale et appliquée ainsi que dans le domaine de l'innovation en foresterie afin de promouvoir le développement économique du Québec et de satisfaire à l'intérêt public;

b) Tenir un inventaire:
   — des programmes et des projets de recherche forestière effectués au Québec ou ailleurs mais pouvant intéresser le Québec;
   — des ressources humaines, matérielles et financières des divers organismes de recherche et de développement forestiers au Québec.

c) Évaluer, en fonction des priorités établies, les divers programmes de recherche et de développement forestiers qui lui seront soumis;

d) Trouver les meilleurs moyens de susciter et maintenir la collaboration et l'échange de renseignements entre le Conseil et les autres organismes publics ou privés qui sont intéressés à la recherche et au développement forestiers au Québec.

CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT FORESTIERS

Réunions:

Trente-deuxième réunion:
Le 6 avril 1973, à Québec.

Trente-troisième réunion:
Le 16 août 1973, à Québec.

Trente-quatrième réunion:
Le 13 septembre 1973, à Québec.

Trente-cinquième réunion:
Le 1 novembre 1973, à Québec.

Trente-sixième réunion:
Le 27 novembre 1973, à Québec.

Trente-septième réunion:
Le 14 décembre 1973, à Québec.

Trente-huitième réunion:
Le 15 février 1974, à Québec.

CONSIDÉRATIONS DU PRÉSIDENT

L'organisation de la recherche scientifique et le développement de celle-ci qui s'étaient continués depuis les années 50 au Canada sur les normes qui avaient suivi les préoccupations de l'après guerre, font face actuellement à une revision globale des concepts directeurs de la recherche qui ne manquent pas de l'affecter.

Divers pays du monde ont tour à tour examiné toute la question de la recherche scientifique, ce qu'elle devrait être, quelle proportion du budget national elle doit occuper et quels services doit en attendre la nation.

Les traditions de la recherche scientifique au Québec ne sont pas très anciennes et la recherche n'a jamais été une préoccupation majeure de notre communauté. À fortiori, en est-il ainsi de la recherche forestière!

Les forestiers, les gouvernants et le public ont été d'ailleurs beaucoup plus préoccupés à la mise en exploitation de la forêt canadienne, aux bénéfices de cette exploitation et à ce que la transformation des produits forestiers pouvait apporter à l'économie du pays qu'à chercher des solutions pour améliorer les connaissances et développer des politiques forestières nouvelles.

Ceci ne veut pas dire que personne ne se soit préoccupé de cette question, non plus qu'il n'y a pas eu des travaux extrêmement importants en recherche forestière, loin de là. Mais quand on veut déterminer ce que devrait être une politique forestière pour le Québec dans les années à venir, il faut passablement de réflexions et de comparaisons pour arriver à élaborer une politique qui soit autre chose qu'une structure théorique mais qui tienne compte des problèmes présents et de ceux dont il faudra connaître des éléments de solution tout au moins quand il se présenteront dans l'avenir.

Depuis sa création, le Conseil de la recherche et du développement forestiers s'est penché à plusieurs reprises sur ces importantes questions. Ceci a coincidé précisément avec une période où au Canada, on revisait complètement la politique de la recherche scientifique et les méthodes et les structures qui devaient diriger celle-ci.

Le Conseil a donc formé un groupe qui, pendant toute l'année dernière, s'est attaché à réunir les éléments d'une politique de recherche forestière pour le Québec. Nous serons en mesure au cours de l'année 74-75 de présenter au Ministre des Terres et Forêts des éléments d'une telle politique de recherche et de développement forestiers pour le Québec.

Le Conseil n'a pas négligé pour autant ses autres préoccupations plus spécifiques, particulièrement ce qui concerne l'enseignement et la recherche en technologie forestière qui a été retenue comme une des grandes priorités de la recherche dans la province de Québec, la génétique forestière, les problèmes de la main-d'oeuvre forestière et d'écologie appliquée à l'aménagement des terres.

Les rapports sur ces questions, amples et difficiles, sont en voie de préparation et quelques-uns verront le jour durant les prochains mois.

Cette dernière année en a été une très active et de maturation.

Nous espérons par conséquent être en mesure prochainement de proposer à l'attention du Ministre des Terres des considérations susceptibles de faire progresser la connaissance et la gestion des immenses forêts du Québec.

Le Président,

André Lafond

I - INTRODUCTION

L'année 1973/74 a été pour le Conseil de la recherche et du développement forestiers une année décisive dans sa prise de conscience concernant son rôle, ses activités et son influence sur l'orientation des travaux de recherche forestière. De plus, le travail effectué par les différents comités *ad hoc* a quelque peu ralenti de sorte que les résultats de leurs délibérations se sont faits attendre.

Une des principales préoccupations des membres du Conseil au cours des huit réunions qu'ils ont tenues a sans doute été celle d'activer les travaux du groupe de travail sur le projet d'une politique de recherche forestière pour le Québec.

En plus du projet de politique, plusieurs autres sujets ont capté l'intérêt du Conseil, en particulier le problème de la main-d'oeuvre forestière, le contenu du premier rapport annuel du Conseil des politiques scientifiques du Québec, le programme de recherche du Centre de recherches forestières des Laurentides ainsi que la question de l'enseignement et la recherche en technologie du bois.

Ainsi, dans ce rapport annuel, le Conseil désire faire le point en effectuant une courte revue des principaux travaux qu'il a encouragés depuis quelques années. Toutefois, le Conseil est d'avis qu'il jouera pleinement son rôle lorsque les recommandations concernant la politique de recherche et du développement forestiers, qu'il entend proposer au cours de l'année 1974/75, seront mises en application.

II - RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMITÉS *AD HOC*

La majeure partie du travail effectué par les comités a été complétée au cours de l'année 1973/74; cependant, en raison de circonstances diverses, les membres n'ont pas été en mesure de remettre leur rapport final dans les délais fixés. Pour le bénéfice du lecteur, nous résumerons ci-après les principaux développements de ce côté.

2.1 — Recherche en génétique forestière

Lors de sa dix-huitième réunion, en décembre 1971, le Conseil de la recherche avait accepté favorablement le rapport concernant l'élaboration d'un programme général sur les différents aspects de la populiculture au Québec. Ce document, qui a été publié, s'intitule: *La populiculture au Québec: amélioration des peupliers et développement de la populiculture.*[1]

Au cours de cette même réunion, le Conseil confiait au Comité le mandat d'étudier la possibilité de proposer un programme d'amélioration génétique du pin gris pour le Québec. Un tel programme semblait répondre à un besoin urgent puisque déjà des compagnies forestières, en collaboration avec le ministère des Terres et Forêts, s'appliquaient depuis longtemps à régénérer artificiellement en pins gris des milliers d'acres (près de 20 000 acres en 1972) qui autrement demeureraient dénudés.

Lors de la trente-deuxième réunion du Conseil, en avril 1973, le Comité soumettait son rapport final sur la génétique du pin gris dont les principaux éléments consistaient à:

1 — Circonscrire l'importance du pin gris au Québec sur le plan des forêts naturelles, de l'utilisation industrielle et de la sylviculture;

2 — Démontrer les possibilités d'amélioration du pin gris;

3 — Démontrer la nécessité de passer à l'action et de mettre en pratique les connaissances acquises sur le plan sylvicole;

[1] Des copies de ce rapport sont encore disponibles au secrétariat du Conseil.

4 — Proposer un programme global d'amélioration du pin gris.

Dans son ensemble, le document a été reçu avec grand intérêt. Toutefois le Conseil a jugé qu'il est actuellement prématuré de préconiser une politique provinciale de recherche en génétique et de reboisement du pin gris. En effet, le problème de reboisement du pin gris est surtout régional, actuellement il n'est pas considéré comme une priorité pour le ministère des Terres et Forêts et, enfin, un programme global d'amélioration du pin gris semble dépasser les ressources humaines et financières disponibles.

Même si le Ministère ne possède pas les moyens adéquats pour entreprendre un tel programme d'amélioration du pin gris, le Conseil est d'avis que le contenu de ce rapport est très valable et qu'il mérite d'être publié comme document de référence, quitte à le compléter plus tard en ce qui concerne l'aménagement, la technologie et la mise en marché de cette essence. Lors de sa publication, le document sera accompagné d'une préface du président du Conseil qui expliquera clairement la position du Conseil à ce sujet.

Enfin, le Conseil a confié un nouveau mandat au Comité qui consiste à préparer un rapport sur l'état actuel de la recherche et du développement forestiers en génétique forestière au Québec. En résumé, ce rapport tentera d'établir des priorités dans le choix des essences à étudier et de préparer la voie pour une série d'études génétiques sur différents genres, tels que *Picea, Pinus, Betula et Larix.*

2.2 L'écologie appliquée à l'aménagement du territoire

Lors de sa dix-neuvième réunion, en janvier 1972, le Conseil a créé un Comité chargé d'étudier les problèmes inhérents à l'écologie forestière appliquée à l'aménagement du territoire. Par là, le Conseil reconnaissait la nécessité d'une plus grande uniformité dans la préparation des documents écologiques, tant en ce qui concerne les méthodes qu'en ce qui a trait aux échelles cartographiques, aux niveaux de perception et aux interprétations des documents devant servir les besoins des utilisateurs.

Le mandat du Comité consistait, en résumé, à établir les objectifs, les normes et les méthodes d'une classification écologique pour le Québec qui pourra servir de base à l'inventaire intégré, dans les aspects actuel et potentiel, des ressources naturelles renouvelables, à leur aménagement intégré, à leur aménagement sectoriel, à la recherche sur les ressources naturelles ainsi qu'à la recherche visant à protéger et à améliorer l'environnement.

Devant l'ampleur du travail à accomplir, le Comité a cru bon de mettre sur pied deux sous-comités qui ont effectué les études de base et amassé toutes les données existantes sur le sujet. Le sous-comité des ressources, pour sa part, a recueilli l'avis des différents utilisateurs et a présenté son rapport. Ensuite, le sous-comité de la classification a confié à un de ses membres la tâche de rédiger un rapport proposant une méthode de classification écologique pour le Québec. Le document, qui en est résulté, décrivait, en fait, la méthode de classification écologique mise au point par trois chercheurs du Centre de recherches forestières des Laurentides.

Ce document, qui s'intitule: *Méthode de classification et de cartographie écologiques du territoire: inventaire du capital-nature,* n'a pas été accepté intégralement par le sous-comité. Cependant, comme il correspondait à des besoins précis du Centre de recherches forestières des Laurentides, il fera donc l'objet d'une publication du Centre au cours des prochains mois.

Toutefois, le Conseil a suggéré au Comité d'écologie de préparer son propre rapport et de s'inspirer du document cité plus haut, s'il y a lieu. Le rapport du Comité devrait parvenir au Conseil avant le 31 mars 1975.

2.3 Étude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois

Dans une lettre datée du 22 décembre 1971, le Ministre des Terres et Forêts confiait au Conseil de la recherche le mandat d'étudier toute la question relative à la recherche et à l'enseignement en technologie du bois, d'établir les besoins du Québec dans ce domaine et, s'il le jugeait à propos, d'élaborer un programme de recherche et de proposer les moyens pour le réaliser.

À cette fin, le Conseil décidait, le 17 janvier 1972, de former le « Comité d'étude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois » qui était composé de sept membres représentant les milieux universitaires, gouvernementaux et industriels.

Depuis ce temps, un rapport a été soumis au Conseil qui en a reconnu l'importance considérant la conjoncture actuelle de l'industrie forestière et le fait que le Conseil des politiques scientifiques du Québec a placé la technologie du bois parmi les quatre grandes priorités en matière de recherche scientifique.

Dans son ensemble, le document résume la situation de la recherche et de l'enseignement dans ce domaine au Canada et au Québec en comparaison avec ce qui se fait en Suède, au Danemark, aux États-Unis et en Allemagne fédérale. De plus, il souligne le besoin urgent d'enseignement pour la formation d'une main-d'oeuvre spécialisée en technologie ainsi que du recyclage des spécialistes. Enfin la plupart des recommandations gravitent autour d'une idée centrale à savoir la coordination de la recherche et de l'enseignement dans ce domaine et la nécessité pour ce secteur de recevoir l'attention qui lui est due en égard de la priorité que plusieurs organismes lui reconnaissent.

Après étude, le Conseil considère ce travail comme un document de base très valable et susceptible de faire avancer les travaux dans ce secteur et de sensibiliser les responsables et le public concernant les besoins urgents du Québec pour le développement de cette science.

Par conséquent, les membres du Conseil ont décidé que le rapport fera l'objet d'une publication accompagnée d'un avant-propos expliquant la position du Conseil sur la question. Cette publication paraîtra au cours des mois qui suivent.

III - LA POLITIQUE DE RECHERCHE FORESTIÈRE

Depuis la création, le 23 mars 1973, du groupe de travail pour l'élaboration d'une politique de recherche forestière pour le Québec, le Conseil a reconnu l'ampleur de la tâche à accomplir d'autant plus que différentes contraintes et circonstances ont entravé la bonne marche des travaux qui, malgré tout, ont progressé assez rapidement.

Les travaux du groupe de travail ont effectivement débuté en septembre 1973 et un premier rapport d'étape a été présenté au Conseil le 29 octobre 1973. Ce rapport contenait un résumé des activités du groupe de travail jusqu'au 31 octobre 1973, un plan de travail pour les mois à venir et les implications de ces travaux sur les plans budgétaire, personnel et durée.

En février 1974, le groupe de travail présentait un deuxième rapport d'étape qui résumait les travaux faits à cette date, quelques recommandations et une énumération des études futures nécessaires pour arriver à un rapport final sur la question.

Devant l'ampleur du travail et certaines contraintes, le Conseil prolongeait le mandat du groupe de travail et ce dernier s'engageait à lui soumettre un rapport complet pour la réunion prévue pour le 5 septembre 1974.

3.1 Quelques commentaires du Conseil

Étant donné que le Conseil considère la question de la politique de recherche forestière comme primordiale pour le ministère des Terres et Forêts et pour lui-même, il tient à ajouter certains commentaires susceptibles d'éclairer le lecteur.

Une politique de recherche est, en soi, un objectif à atteindre dans la mesure où elle est suffisamment flexible pour être adaptée aux circonstances conjoncturelles et aux politiques changeantes. L'écart susceptible d'exister entre la politique et son application concrète est souvent dû à des conflits d'objectifs qui surgissent entre les administrations responsables de la mise en application des politiques et les utilisateurs de la recherche qui constituent en quelque sorte les clients des administrations.

Toutefois, un tel écart peut-être réduit considérablement en préconisant la formulation et la définition des problèmes à être résolus sur une base de coopération et de participation entre les organismes de recherche, l'industrie, les administrations provinciales et fédérales, les universités et les corps intermédiaires.

C'est pourquoi il devient de plus en plus urgent et essentiel que le ministère des Terres et Forêts se dote d'une politique de recherche forestière qui est sans aucun doute le moyen le plus efficace pour coordonner et orienter les travaux de recherche en fonction des besoins réels des utilisateurs et, surtout, pour donner à la recherche forestière la place qui lui revient dans l'économie de la province.

IV - ÉTUDE DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE RECHERCHES FORESTIÈRES DES LAURENTIDES (C.R.F.L.)

4.1 Introduction

Depuis 1971, le C.R.D.F. agit auprès du C.R.F.L. en qualité de Comité consultatif pour la région de Québec. Le C.R.F.L. est un des six laboratoires régionaux du Service canadien des forêts. Généralement, ces organismes se développent en fonction des besoins de la région où ils sont situés. Dans le but d'obtenir une meilleure coordination et une intégration plus adéquate des activités de recherche au sein des régions, le Service canadien des forêts a préconisé la mise en place de modes de consultation, d'où le rôle du C.R.D.F. à cet effet.

4.2 Étude des activités du C.R.F.L.

Au cours des trente-sixième et trente-septième réunions, en novembre et décembre 1973 respectivement, le Conseil a passé en revue le programme de recherches du C.R.F.L.. Le Directeur du Centre a expliqué le programme global des activités. Il a ensuite invité trois de ses chercheurs à faire un exposé de leurs travaux. Les sujets soumis à l'attention du C.R.D.F. furent:

a) La recherche sur la dynamique des populations de la mouche à scie du pin gris;

b) L'usage de la photo-interprétation et des images de ERST en foresterie et en particulier dans le dépistage des épidémies d'insectes;

c) Les travaux de recherche en aménagement des forêts feuillues.

Les membres du C.R.D.F. n'ont pas étudié à fond chacun des projets du C.R.F.L.; ils se sont limités à quelques-uns et ils ont commenté davantage les trois projets exposés. Ils ont indiqué ce qui leur semblait les principaux problèmes auxquels le C.R.F.L. devrait s'attaquer ou intensifier son action actuelle. Toutes ces remarques ont été faites en se rappelant que les ressources du C.R.F.L. sont limitées et que les engagements déjà en cours doivent être poursuivis jusqu'à un moment approprié.

4.3 Commentaires du Conseil

Les principaux commentaires du Conseil peuvent se résumer ainsi:

a) En ce qui concerne le projet sur les feuillus, les membres sont d'avis que les recherches sur les hybrides de peupliers doivent être dissociées des recherches sur les feuillus en général;

b) Si on désire tenir compte des politiques du ministère des Terres et Forêts dont la première priorité consiste dans l'intensification de l'aménagement de la forêt rurale, les hybrides de peupliers doivent être une activité marginale en raison de leurs limitations à donner de bons résultats sur des sols de moindre qualité;

c) Un autre problème important à considérer est celui de la régénération après coupe des feuillus de bonne qualité;

d) Une condition essentielle de réussite dans cette étude est l'intégration des spécialistes du ministère des Terres et Forêts et du Centre de recherches forestières des Laurentides dans des équipes pluridisciplinaires;

e) Il existe un sérieux problème de formation de spécialistes et de forestiers dans le domaine des feuillus;

f) Il ne faudra pas négliger les aspects de la récréation et de l'aménagement de la faune qui sont très liés aux forêts feuillus;

g) Le problème des feuillus est d'autant plus important qu'il prend de l'expansion puisqu'il s'étend jusqu'aux boisés de ferme et que les propriétaires privés sont de plus en plus intéressés par la plantation d'essences à croissance rapide;

h) Du côté aménagement des feuillus, il faudrait mettre des priorités quant aux essences sur lesquelles les recherches doivent porter en premier lieu;

i) Le projet d'étude de la mouche à scie du pin gris est très intéressant en ce sens qu'il peut s'inclure dans un projet plus global d'aménagement du pin gris étant donnés les résultats obtenus jusqu'à présent. Cependant il serait souhaitable de continuer les études sur la biodynamique de l'insecte jusqu'à ce qu'un cycle épidémique soit complété. L'effort devrait donc porter sur le développement d'un projet intégré de recherches en aménagement du pin gris, incluant les préoccupations qui s'imposent dans la lutte contre les principaux insectes destructeurs;

j) Le projet de la photographie aérienne par satellite pour le dépistage des épidémies d'insectes s'inscrit très bien dans les perspectives actuelles de développement de la foresterie, dans l'utilisation accentuée d'une cartographie dynamique des ressources et dans les multiples aspects de l'utilisation des données récoltées par satellite pour la connaissance et le développement de la ressource;

k) Des efforts accrus devraient être faits en ce qui concerne la foresterie urbaine.

V - POLITIQUE DE RECHERCHE DANS L'OUEST CANADIEN ET AMÉRICAIN

Au cours de sa trente-quatrième réunion, en septembre 1973, le Conseil a pris connaissance du rapport du groupe de travail sur la politique de recherche forestière concernant la tournée qu'il a effectuée dans l'Ouest canadien et américain, à savoir en Colombie-Britannique, en Orégon et dans l'État de Washington.

Le but de ce voyage était de rencontrer un nombre choisi de personnes-ressources, issues des administrations fédérales et provinciales, des universités et des industries directement impliquées dans le secteur de la recherche forestière, afin de dégager les éléments susceptibles d'orienter l'approche du groupe de travail dans l'élaboration d'une politique de recherche forestière en mettant à profit les expériences vécues dans ce domaine et les compétences des personnes rencontrées.

Les principales constatations du groupe de travail au cours de ce périple portent sur différents sujets, dont la politique de recherche, les problèmes forestiers, le financement de la recherche, la diffusion et l'application des résultats de recherche, la fixation des priorités et quelques autres. Le tout fera probablement l'objet d'une publication au terme de la présentation des recommandations du Conseil sur la politique de recherche forestière pour le Québec.

VI - LA MAIN-D'OEUVRE FORESTIÈRE

Au cours de la trente-quatrième réunion, le 13 septembre 1973, le Conseil a pris connaissance du rapport du Conseil de la main-d'oeuvre de la forêt intitulé: *Études sur la pénurie de travailleurs forestiers au Québec* et publié en octobre 1973. Les membres du Conseil de la recherche ont été unanimes à approuver les recommandations qui y furent formulées et ils ont décidé de s'en inspirer au cours de leurs travaux. Le C.R.D.F. a remarqué que certaines recommandations vont nécessiter le développement de projets de recherche où les organismes de recherche forestière pourraient apporter une collaboration valable. C'est le cas en particulier de la recommandation N° 37 qui dit:

« Le Comité recommande en conséquence que des études dirigées par le Conseil soient entreprises pour:

a) Établir le coût moyen de l'utilisation d'une scie à chaine en fonction des méthodes de travail et autres variables;

b) Vérifier et évaluer les différentes formules et rémunération qui ont cours dans l'exploitation forestière: à forfait, à salaire, etc . . . , et la pratique de la sous-traitance en milieu forestier;

c) Établir à l'aide des résultats des études proposées en a) et b) un guide de normes de production qui tienne compte de l'effort de travail, selon les méthodes et les variables propres aux exploitations forestières;

d) Entreprendre toute étude spécifique qui découle des tendances du présent rapport et influence l'exercice du métier de forestier. »

VII - RAPPORT ANNUEL 1972/73 DU CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Le premier rapport annuel du Conseil de la politique scientifique du Québec a été publié en juin 1973 et les membres du C.R.D.F. l'ont accueilli avec intérêt parce que, d'une part, le Conseil de la politique scientifique reconnait l'utilité et même la nécessité de Conseils consultatifs comme le nôtre et parce que, d'autre part, le secteur forestier, en particulier la technologie du bois, est classé parmi les quatre secteurs prioritaires du gouvernement.

Globalement le rapport annuel est très substantiel et contient une foule d'idées et de recommandations qui viendront sûrement appuyer la politique de recherche forestière qui est présentement à l'étude. Parmi les recommandations qui y sont faites, nous tenons à souligner les suivantes:

Recommandation I

« Le Conseil de la politique scientifique recommande que chaque ministère qui ne dispose pas d'un organisme consultatif constitué en partie d'experts venant de milieux extérieurs au gouvernement, en matière de recherche-développement, étudie la possibilité de s'adjoindre un tel organisme et de lui accorder un mandat relatif à l'orientation des recherches dans son secteur et un rôle de vigilance à l'égard de la qualité de ses travaux de recherche.

Recommandation II

« Le Conseil recommande que tous les ministères identifient dans leurs budgets les crédits qu'ils affectent à la recherche-développement et qu'ils réservent à cette fin.

Recommandation III

« Le Conseil recommande que le gouvernement s'inspire, pour son personnel de recherche, des normes en vigueur dans d'autres laboratoires concernant la participation à des conférences et à des congrès et aux visites d'autres laboratoires. »

VIII - CONCLUSION

Comme on peut le constater, l'année 1973 a été pour le Conseil une réelle période de transition qui lui a permis de faire le point après cinq ans d'existence. La plupart des comités *ad hoc* qui ont été formés depuis le début ont très bien rempli leur rôle et plusieurs de leurs recommandations ont été mises en application.

Cependant, le Conseil de la recherche est pleinement conscient du travail qu'il reste à faire pour promouvoir et améliorer la recherche forestière qui s'avère être un domaine incompris et négligé.

L'importance de la recherche forestière pour l'économie du Québec n'est plus à démontrer et c'est pourquoi le Conseil est confiant que la politique de recherche forestière qu'il proposera l'an prochain sera prise en grande considération et que le ministère des Terres et Forêts lui donnera tous les outils nécessaires pour la mettre en oeuvre le plus vite possible.

L'utilité du Conseil de la recherche pour le Ministère a été très bien démontré dans le premier rapport annuel 1972/73 du Conseil de la politique scientifique du Québec qui recommande que chaque ministère étudie la possibilité de s'adjoindre un organisme consultatif pour orienter et coordonner les recherches dans leur domaine respectif. Le Conseil de la recherche est très heureux de cette recommandation et il espère que les relations avec le Conseil de la politique scientifique seront développées davantage.

ANNEXE A

Liste des membres des comités formés par le Conseil de la recherche et du développement forestiers

Comité de recherche et génétique forestière

Président:

M. Gilles Vallée, B.Sc.App., ing.f., ing.-doc., Service de la recherche, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Secrétaire:

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Membres:

M. Jean-Marie Fortin, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., Service de la restauration forestière, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. André L. D'Aoust, B.Sc., *Ph.D.*, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. R. Michel Girouard, B.Sc.agr., M.Sc., *Ph.D.*, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Yves Lamontagne, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., pépinière forestière provinciale de Berthierville, Québec.

M. Henri Le Blanc, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., directeur de la recherche (forêt), C.I.P. du Canada, Montréal.

M. Louis Parrot, B.Sc.App., ing.f., ing.-doc., professeur titulaire, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec.

Participation de:

M. John Conway, ing.f., Consolidated-Bathurst Ltée, Grand-Mère, Québec.

M. André Demers, B.Sc.App., ing.f., Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Gilles Gauthier, B.Sc.App., ing.f., Service de la restauration, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Robert Hatcher, ing.f., Chef de section, Liaison, Aménagement et Développement, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

Comité d'écologie appliquée à l'aménagement du territoire

Président:

M. Jean-Louis Blouin, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., D.Sc.F., Service de la recherche, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Secrétaire:

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Membres:

M. Gérard-A. Bourbeau, B.Sc.Agr., *Ph.D.*, professeur, faculté de l'Agriculture, université Laval, Québec.

M. Jean-Marie Brassard, B.Sc.App., ing.f., ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Québec.

M. Jean-Marc Deschênes, B.Sc.Agr., M.Sc., *Ph.D.*, Laboratoire de recherches en agriculture, ministère canadien de l'Agriculture, Québec.

M. Claude Desloges, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., ingénieur-conseil, Firme Gauthier, Poulin, Thériault et ass., Québec.

M. Dominique Doyon, B.Sc.A., Agr., M.Sc., Service de la recherche, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec.

M. Miroslav Grantner, ing. des Eaux et Forêts, M.Sc.F., D.Sc.Agr., professeur titulaire, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec.

M. Michel Jurdant, ing.f., M.Sc.F., *Ph.D.*, Centre de recherches forestières des Laurentides, Service canadien des forêts, région de Québec.

M. Léo Michon, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., Service de l'aménagement, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Comité d'étude sur la recherche et l'enseignement en technologie du bois

Président:

M. Jean Poliquin, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., D.Sc.Tech., directeur du département d'exploitation et d'utilisation des bois, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec.

Secrétaire:

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

Membres:

M. Ian Flann, B.Sc.F., M.Sc.F., gestionnaire de recherches, Laboratoire des produits forestiers, ministère canadien de l'Environnement, Ottawa.

M. D.A.I. Goring, B.Sc., *Ph.D.*, (McGill), *Ph.D.*, (Cantab), directeur de la recherche, Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, Pointe-Claire, Montréal.

M. Richard Lacasse, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.

M. Émile Ouellet, B.Sc.App., ing.f., M.Sc.F., D.Sc.F., directeur de la station forestière de Duchesnay, ministère des Terres et Forêts, Duchesnay, Québec.

M. Joseph Risi, L.Sc., D.Sc., M.S.R.C., université du Québec, Québec.

Participation de:

M. Pierre Lepoutre, B.Sc., M.Sc., *Ph.D.*, Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers, Pointe-Claire, Montréal.

M. Harry Schwartz, B.Sc., (Hon.), *Ph.D.*, directeur, coordination des programmes, ministère canadien de l'Environnement, Ottawa.

Groupe de travail sur l'étude de la politique de recherche forestière pour le Québec

M. Jean-Claude Mercier, B.Sc.App., Ing. f., M.S., économiste. Centre de recherches forestières des Laurentides, région de Québec.

M. Jacques Poirier*, B.Sc.App., Ing. f., D.ges., cabinet du Ministre, ministère des Terres et Forêts, Québec.

M. Pierre Villeneuve, B.Sc.App., Ing. f., M.Sc.F., secrétaire du Conseil de la recherche et du développement forestiers, ministère des Terres et Forêts, Québec.

* M. Jacques Poirier a quitté le groupe en décembre 1973 et a été remplacé par M. R. Breton.

Collaborateur

M. Raynald Breton, B.Sc.So., économiste, Service de la recherche, ministère des Terres et Forêts, Québec.

ANNEXE B

Publications du conseil

Rapports annuels:

Premier rapport annuel, 1969/70 et 1970/71.

Deuxième rapport annuel, 1971/72.

Troisième rapport annuel, 1972/73.

Rapports:

Rapport n° 1, La populiculture au Québec: l'amélioration des peupliers et le développement de la populiculture. 54 p.

ANNEXE C

AUTEUR DES PHOTOGRAPHIES

de MM.

A. Lafond: Jean-Marie Bouchard, Office du Film, Québec.

P. Gendron: Henri Kirchenburger, P.P.R.I.C.

J. Bérard: Stanley Studio, Montréal.

P. Dorion: Jean-Marie Bouchard, Office du Film, Québec.

P.E. Lachance: Jean-Marie Bouchard, Office du Film, Québec.

P.P. Légaré: Jean-Marie Bouchard, Office du Film, Québec.

M. Lortie: Robert Gagnon, Centre de recherches forestières des Laurentides.

J.D. MacArthur: Jean-Marie Bouchard, Office du Film, Québec.

L. Roy: Jacques Tessier, 89 Turgeon, Ste-Thérèse-de-Blainville.

P. Villeneuve: Laval Bouchard, Office du Film, Québec.